

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3 Management du sport*
Enseignant responsable : *Baptiste VIAUD – Cédric RICHET*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T6622C- : Administration des services sportifs et connaissances des milieux (2)
EC T6622C1 : Sociologie des milieux associatifs sportifs

Question relative aux enseignements magistraux et aux travaux dirigés – 20 points :

Devient-on « professionnel du sport » comme on devient « sportif professionnel » ?

Argumentez sur les possibilités objectives d'occuper un emploi et de faire carrière en milieu associatif sportif compte tenu de la structuration de cet espace et des dispositions à manifester pour y parvenir.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3 MS DA*
Enseignant responsable : *S ENGARND*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *aucun*

UE T 664C—Outils et méthodes
EC T6L3647 Création d'entreprise de services sportifs

L'orthographe et la qualité rédactionnelle comptent pour 2,5 points.

Un ami vous demande conseil pour créer un cabinet spécialisé dans le coaching sportif destiné aux particuliers à domicile et à des groupes de salariés en entreprise.

- définissez le concept selon votre vision des choses (1,5 points)
- expliquez lui la démarche à suivre : ce qu'on doit trouver dans un business plan et réalisez lui un projet simplifié (3,5 points)
- évaluez le coût des investissements nécessaires (1,5 points)
- évaluez le BFR (1,5 points)
- réalisez un compte de résultat sur trois ans (3,5 points)

Questions de cours

- formule du BFR (1 point)
- qu'est ce que le mix marketing (1 point)
- citer au moins deux sources non bancaires de financement des créateurs (1 point)
- signification de CAF (1 point)
- où trouve-t-on la dotation aux amortissements (compte de résultat, bilan ou plan de financement) ? (1 point)
- où trouve-t-on les investissements (compte de résultat, bilan ou plan de financement) ? (1 point).

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3MS*
Enseignant responsable : *M Eric LAUNAY*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Documents autorisés : *aucun ou précisez*

UE T6621C- *Connaissances juridiques, sociologiques et économiques*
EC T6621C2 *Micro-économies des services sportifs*

Sujet :

« A l'aide de réponses structurées, **comportant un minimum de 25 lignes**, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Pourquoi faut-il lutter contre les déficits publics ?**
- 2) Faut-il diminuer le coût du travail ?**
- 3) Quelles sont les caractéristiques du chômage en France ?**

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

Examen

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : Licence 3 - Management
Enseignant responsable : THABET

Durée de l'épreuve : 1 H 30
Documents autorisés : *aucun*

UE T6621C- *Connaissances juridiques, sociologiques et économiques*
EC T6621C1 *Financement des entreprises*

Partie 1 : Questions de cours : (6 points)

- 1- Citer les principales mesures que peut prendre une entreprise pour augmenter son FRNG en envisageant pour chacune d'elles les conditions de réalisation, les difficultés, les risques.
- 2- Répondez par vrai ou faux aux assertions suivantes:

	VRAI	FAUX
1 - Pour financer des investissements il faut disposer de ressources stables		
2 - Le cycle d'exploitation entraîne des besoins de financement à court terme		
3 - Pour financer le BFR les entreprises ne peuvent recourir qu'aux crédits à court terme		
4 – Les augmentations de capitaux en numéraire, réalisées par les actionnaires constituent J'autofinancement		
5 – le remboursement d'emprunts trop élevé peut être une cause d'insolvabilité de l'entreprise.		
6- Un produit en déclin est toujours déficitaire		
7 - Plus une entreprise est endettée plus elle encourt des risques financiers		
8 - La décision de répartir les bénéfices prise par les actionnaires réunis en assemblée générale est une décision financière.		
9 - Pour assurer [indépendance financière d'une entreprise il est important d'affecter des bénéfices aux réserves		
10 - Le recours à une société de capital risque réduit l'indépendance financière de l'entreprise		

Partie 2 (14 points)

La **SA CUISINOR** est implantée dans la Plaine de l'Ain à LAGNIEU. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de meubles de cuisine. Elle emploie 90 salariés (effectif stable depuis 2 ans). CUISINOR propose ses propres gammes de produits et services d'assistance commerciale.

Son portefeuille de clients est composé de 3 principales catégories:

- cuisinistes,
- constructeurs immobiliers qui dotent leurs logements de cuisines adaptées à leur standard,
- particuliers: l'entreprise dispose de 4 magasins de distribution directe.

La SA CUISINOR souhaiterait développer ses magasins car la vente aux particuliers lui permet de dégager une marge plus importante et de développer de son activité de services.

Travail à faire

- 1- Complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion.
- 2- Complétez le tableau récapitulatif des ratios de l'entreprise et du secteur pour N-1 et N.
- 3- Commentez la situation de l'entreprise CUISINOR et son évolution en la comparant à celle des entreprises du secteur.
- 4- Pourquoi l'EBE est-il un indicateur pertinent?
- 5- L'entreprise a-t-elle pu développer ses ventes aux particuliers? Quelles solutions préconisez-vous afin de développer cette activité? Quels sont les principaux obstacles à ce développement?

Annexe 1 Compte de résultat en liste (liasse fiscale)



N° 10167 * 08

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052

(2004)

Désignation de l'entreprise: SA.CUISINOR

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 390 500	FB		FC	1 390 500	1 356 585	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	7 860 800	FE	254 000	FF	8 114 800	7 955 686
			FG	300 800	FH		FI	300 800	292 039
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 552 100	FK	254 000	FL	9 806 100	9 604 310	
	Production stockée *					FM	8 500	- 4 000	
	Production immobilisée *					FN	20 000	0	
	Subventions d'exploitation					FO	6 200		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges * (9)					FP	193 000	180 000	
	Autres produits (1) (11)					PQ	18 000	12 500	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	10 051 800			FR	10 051 800	9 792 810
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	968 200	940 000
Variation de stock (marchandises)*						FT	- 19 100	3 500	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 998 300	2 939 510	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	7 800	- 5 500	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 332 200	2 320 000	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	240 500	230 000	
Salaires et traitements *						FY	1 693 300	1 632 500	
Charges sociales (10)						FZ	677 327	650 000	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	309 600	304 000	
			- dotations aux dépréciations			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				GC	120 000	108 000	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	25 000	2 000		
Autres charges (12)					GE	29 000	20 000		
Total des charges d'exploitation (-) (II)		GF	9 382 127			GF	9 382 127	9 144 010	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	669 673			GG	669 673	648 800	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 100	15 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	33 000	32 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	52 000	62 000	
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges					GM	2 500	1 500	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	12 500	3 200	
Total des produits financiers (V)		GP	116 100			GP	116 100	113 700	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions *					GQ	6 000	12 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	170 000	150 000	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	5 000	4 000	
Total des charges financières (VI)		GU	181 000			GU	181 000	166 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	- 64 900			GV	- 64 900	- 52 300	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	604 773			GW	604 773	596 500	

(RÉFÉRENCES : voir tableaux n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FEBVRIER 2004 - 5081511

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE

Formule obligatoire - article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise <u>CUISINOR</u>				Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		128 000	108 000
	Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	HC		5 000	3 500
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD		133 000	111 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		120 000	135 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	HG		2 000	5 000
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH		124 000	140 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II		9 000	- 28 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	IJ		68 000	55 000
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		112 000	95 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		10 300 900	10 018 010
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		9 867 127	9 600 010
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		433 773	418 000

Composition du chiffre d'affaires par catégorie de clients

Catégorie de client	Chiffre d'affaires	
	N-1	N
Cuisinistes	5 082 300	5 393 355
Constructeurs immobiliers	2 881 300	3 039 000
Particuliers	1 640 710	1 373 745

Tableau récapitulatif des ratios de l'entreprise et du secteur pour N et N1

Nom des ratios	Année N-1		Année N	
	Entreprise	Secteur	Entreprise	Secteur
Évolution du CA	3,00%	2,00%		1,50%
Évolution de la VA	3,50%	2,50%		2,20%
Taux de valeur ajoutée		36,00%		36,90%
Taux de MBE (EBE/CA)		8,50%		9,00%
Productivité du travail VA/effectif (en euros)		37 000		38 500
Taux de marge bénéficiaire		2,00%		2,20%

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

COMPTES DE GESTION			SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION		
Produits (+)	Montants	Charges (-)	Montants	Nom des soldes	Montants
					De l'exercice De l'exercice précédent
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale	413 085
Production vendue		Ou déstockage de production			
Production stockée		Total		Production de l'exercice	8 243 725
Production immobilisée		Consommation de l'exercice en provenance d'un tiers			
Total		Total		Valeur ajoutée produite	3 402 800
Marge commerciale		Impôts, taxes et versement assimilés		Excédent brut (ou insuffisance) d'exploitation	890 300
Production de l'exercice		Charges de personnel			
Total		Total			
Valeur ajoutée produite		Ou insuffisance brute d'exploitation			
Subventions d'exploitation		Dotations aux amortissements, et aux provisions			
Total		Autres charges		Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	648 800
Excédent brut d'exploitation		Total			
Reprises sur charges et transferts		Résultat d'exploitation (perte)			
Autres produits		Charges financières			
Total		Total		Résultat courant avant impôt (bénéfice ou perte)	648 800
Résultat d'exploitation (bénéfice)		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	-28 500
Produits financiers		Ou résultat courant avant impôt			
Total		Ou résultat exceptionnel (perte)			
Produits exceptionnels		Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Résultat courant avant impôt		Impôt sur les bénéfices		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	418 000
Résultat exceptionnel (bénéfice)		Total		Plus-values et moins-values sur cession d'éléments d'actif	-27 000
Total		Valeur comptable des éléments cédés			

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1ère session, 2^{ème} semestre

Année d'études : L3MS
Enseignant responsable : Murielle FRAMBOURT

Durée de l'épreuve : 1H30
Documents autorisés : aucun

UE T6622C- Administration des services sportifs et connaissances des milieux
EC T6622C2 Communication dans les services sportifs

Sujet : « LA COMMUNICATION au service du SPONSORING ET DU HANDICAP pour Damien SEGUIN, skipper nantais engagé sur la Route du Rhum 2014 »

Après avoir répondu aux questions relatives aux connaissances abordées en cours, vous proposerez, à l'aide des documents joints en annexe, un dispositif de communication multicanale permettant d'accompagner le skipper nantais Damien SEGUIN dans sa communication avant, pendant et après la course.



I/ QUESTIONS RELATIVES AU COURS

1. Pourquoi est-ce important de **formuler une problématique** lorsqu'on aborde un projet de communication ? Comment être sûr que le problème à résoudre est suffisamment ambitieux ?
2. Quels sont les **différents types d'émetteurs** qui peuvent prendre la parole sur un marché ?
3. Qu'est-ce que la **promesse de marque** ?
4. Quelle est la **définition de la communication multicanale** ? Quels sont ses principaux avantages ?

II/ LA COMMUNICATION AU SERVICE DE DAMIEN SEGUIN, SKIPPER NANTAIS

Questions à traiter :

1. Qu'est ce qui peut intéresser pour les entreprises dans la personnalité et le handicap du skipper, et représenter pour elles un **potentiel en communication** ?
2. Avoir comme **sponsor ERDF** peut paraître plutôt inattendu... Quel intérêt ce sponsoring a-t-il ?
3. **Quelle opération de motivation interne destinées aux collaborateurs d'AIRBUS** pouvez-vous imaginer qui capitalise à la fois sur les valeurs sportives de la voile et les valeurs solidaires de l'association des Pieds et des Mains handicap ?
4. **Quel dispositif de communication multicanale pourriez-vous proposer pour le partenaire KERVIANDE** pour animer le stand de l'association Des pieds et des mains sur le Village de départ de route du Rhum à St Malo ? Vous veillerez à proposer un dispositif cohérent et interactif qui débute qqes mois avant avant la course pour se clotûrer à l'arrivée de la transat

PRESENTATION DU SKIPPER

Damien Seguin participera à la Route du Rhum 2014 (article Course au Large)

Damien Seguin, navigateur handicapé, annonce qu'il prendra le départ de la Route du Rhum en fin d'année. Le skipper de 34 ans avait déjà participé à l'édition 2010 où il s'était classé 10ème.

Damien Seguin ne peut pas résister à l'appel du large. Damien Seguin est un double compétiteur. Lui qui navigue avec des personnes valides, mène parallèlement une carrière paralympique.

Un chasseur de médailles et de récompenses

Il a terminé 2ème de la transat Jacques-Vabre en class 40, 10ème de la Route du Rhum 2010, en class 40 et 4ème de la solidaire du chocolat en class 40, en 2009. Il est également triple champion du monde, en 2005, 2007 et 2011, sur la catégorie de voilier 2,4. Ainsi que 3 victoires sur la Miamu Rolex Cup.

Un parrain hyper actif

C'est pour faire voler en éclats les préjugés sur le handicap et favoriser l'intégration de tous dans le monde des valides par le biais du sport qu'a été créée en 2004 l'association Des Pieds & Des Mains. De nombreux enfants handicapés font face quotidiennement à un parcours du combattant pour imposer leurs rêves. Le parcours sportif de haut niveau de Damien en est le parfait exemple et prouve à quel point un projet de cœur ne doit être abandonné du fait de réticences liées au handicap. Il est également la preuve que pour une entreprise, un handicapé n'est pas un handicap. Et via cette association, il multiplie les actions visant à sensibiliser les personnes handicapées au fait que leur place est bien parmi les valides, et non en marge.

Un citoyen engagé

Damien Seguin a rendu visite en début de semaine à l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) du collège Albert Vinçont, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantiques). Cette visite a pour but de montrer à ces élèves, également handicapés, comment vivre avec un handicap et le regard des autres. En hommage au skipper, la promotion de ce groupe d'élèves portera le nom du navigateur. "un sacré honneur" pour ce chevalier de la légion d'honneur et officier de l'Ordre national du mérite, qui visitera également d'autres collèges du département.

ANNEXES PARTENAIRES



ELECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ERDF, filiale d'EDF, assure le développement, l'exploitation et l'entretien de 95 % du réseau de distribution d'électricité en France. ERDF est aussi le premier distributeur d'électricité de l'Union Européenne.

ERDF, entreprise gestionnaire de l'essentiel du réseau français de distribution d'électricité, prévoit de recruter 2000 collaborateurs en 2012 dont a minima 30 personnes en situation de handicap. Ces recrutements concernent tous les métiers et tous les niveaux de compétences.



Jean-Luc Cadio, président du Groupe Cadegau, s'engage pour la première année aux côtés de Damien avec l'ambition de partager et faire partager sa passion pour la voile et promouvoir sa marque KERVIANDE « spécialiste de la viande fraîche à domicile ».



Article sur Kerviande (Montauban de Bretagne - 35) :

Magazine Bretagne Economique 09-07-2012

Mikaël Cadio, co-directeur de Kerviande.

« Nous avons réalisé 13,5 millions d'euros de CA en 2011 et à la fin du premier quadrimestre 2012, nous étions à plus 15%, à périmètre constant. Avec les opérations de croissance externe réalisées, nous visons 15 millions d'euros à la fin de l'année. Cette croissance va nous permettre de compenser en partie la baisse des marges observée depuis 2 ans du fait de l'augmentation des matières premières (bœuf, porc, volailles) » explique Mikael Cadio, co-directeur du site avec Valérie Baly, et fils de Jean-Luc Cadio, Président du Groupe Cadegau (44). Issu de Sup de Co Rennes, il a passé 10 ans dans la grande distribution et intégré l'entreprise familiale en 2011 pour reprendre d'ici 5 ans l'ensemble du Groupe. Créée en 1984, Kerviande livre aux particuliers des colis de viande fraîche (poids moyen/colis entre 18 à 20 Kg).

« Chaque colis est unique, puisque préparé à façon par nos bouchers, selon les goûts de nos clients. Nous en comptons 25 000 actifs. Depuis quelques années, notre gamme s'est étoffée et nous proposons aussi des produits traiteurs, marinés, festifs, des desserts et des surgelés. » Pour ce faire, la structure commerciale SVDO emploie 85 commerciaux totalement autonomes, en charge de la prospection, des commandes et de la livraison. Kerviande compte 43 personnes. « Avec le rachat de Boucherie Nevot, début janvier, une activité de vente sur les marchés de Rennes (2 camions), nous touchons une clientèle citadine et donc complémentaire, Avec 5 ETP son CA prévisionnel est d'1 million d'euros. L'autre reprise que nous avons effectuée en mars dernier est celle est d'OK Frais à Orléans. C'est une opportunité qui nous permet de couvrir un nouveau secteur. Nous avons repris 5 commerciaux et le CA se situe aux alentours de 650 000 euros. De manière à travailler plus de produits comme les marinades ou les surgelés, nous envisageons une extension du site à l'horizon 2013. »



AIRBUS : un partenariat qui a pris son envol en 2013

Dans le cadre de sa mission en faveur du handicap, Airbus a signé un partenariat avec le skipper Damien Séguin, pour le soutenir dans ses défis durant la saison sportive 2013/2014, notamment sur la Transat Jacques Vabre et la Route du Rhum.

Au-delà d'un engagement en faveur du sport et du handicap, ce partenariat est avant tout pour Airbus l'occasion d'apporter son soutien à un homme de défi et de valeurs :

« Damien, par son courage et sa capacité à se dépasser, est un ambassadeur hors-pair pour la cause du handicap. Ses performances sportives, dignes des plus grands, constituent la preuve qu'il n'existe aucun obstacle qui ne puisse être surmonté. Le goût du défi qui anime Damien dans ses challenges sportifs est une valeur que nous partageons au sein d'Airbus. Nous sommes convaincus que la différence peut faire la différence », explique Marc Jouenne, Directeur des Ressources Humaines d'Airbus en France, « Nous sommes très fiers de pouvoir lui apporter notre soutien ».

Par cette nouvelle initiative et ce partenariat, Airbus réaffirme sa volonté d'agir en faveur de la diversité, valeur fondamentale pour l'entreprise.

Dans le cadre de sa politique de diversité, Airbus a signé en mars 2011 un accord d'entreprise visant à favoriser l'emploi et l'insertion des personnes handicapées. Cet accord concernait plusieurs volets : le recrutement, la sous-traitance et la collaboration avec les secteurs protégés et adaptés, et enfin, l'intégration, le maintien dans l'emploi et l'évolution des salariés en situation de handicap. Depuis, plus de 200 personnes ont déjà été recrutées et les objectifs fixés dans cet accord, dépassés. Airbus a aussi mis en place de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses salariés, en créant des espaces de dialogue, en organisant des conférences et des ateliers pour parler du handicap et faciliter l'intégration, et l'engagement de chacun dans ce domaine.

Les actions en faveur de la diversité concernent toutes les entités d'Airbus à travers le monde et portent sur quatre volets majeurs: le handicap, la mixité hommes-femmes, la diversité inter générationnelle et enfin la diversité culturelle et sociale.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2e semestre

Année d'études : L3 MS DA
Enseignant responsable : Sarah ROSENFELD

Durée de l'épreuve : 1h30
Documents autorisés : aucun

UE T664C-- : Outils et méthodes
EC T6L3642 : Anglais

Sujet :

WRITE A COVER LETTER

Read the job announcement for a position at the YMCA (a national network of public sports and recreational centres). See Annexe 1.

Write a 1-page cover letter to apply for the job (about 200 words).

You may consult the document "Writing a cover letter (model)" below.

Make sure you re-read your letter carefully to check spelling, grammar and vocabulary used.

Do not use your real name when signing the letter as your exam copy must be anonymous.

Writing a cover letter (model)

Your address
Country
Your tel number (+ 33)
Email address

Month Day, Year

Name of contact person
Job title
Company name
Company address
Country

Dear Mr./Mrs./Ms. Family name ,

FIRST PARAGRAPH Unsurprisingly, this is your brief introduction. Start off with who you are, when you expect to graduate, details of your degree, university and result/expected result. State the title of the position you are applying for and, if you are replying to a job ad, tell them where you saw the ad.

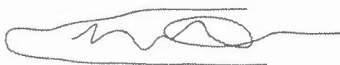
SECOND PARAGRAPH Explain a bit about why you are applying to their organization/company, and for that particular position. Attempt to show that you know a bit about your prospective employer and about the industry in general. What work does the company do? What are its strengths? Be as specific as you can – why this job and this particular employer?

THIRD PARAGRAPH Talk about your own strengths, and why you would be the ideal candidate for the job offer. Make a link between the organization/company and you: where do their objectives coincide with yours? Talk about any relevant experience and particular skills you have. Back up your statements with hard evidence/examples, and refer to sections of your CV.

FOURTH PARAGRAPH Add any other relevant points or little extras you might want to mention. Maybe you have taken a year off to travel and need to explain this. Highlight any interests and/or roles of responsibility that are particularly relevant to the job on offer. Also mention any first aid certification, diplomas, sports club membership or volunteer work.

FINAL PARAGRAPH Tell them you are available for an interview at their convenience and that you look forward to hearing from them soon. Remember to be brief: try to keep the entire cover letter to one side of A4.

Sincerely, / Your Sincerely, / Yours Truly,



Your first name, Family name



GRADE: SI
SALARY: \$8.00 P/H - \$12.00 P/H
PART-TIME

ACTIVITY SPECIALIST

The Flushing YMCA Beacon Program at JHS 189 is seeking a qualified individual who will facilitate youth, adult and family programs; such as arts and crafts, sports, Y Afterschool Academy, computer technology, martial arts, dance and other educational or recreational programs.

Responsibilities:

- Maintain adequate supervision of all program participants by adhering to the YMCA policies and procedures.
- Distribute/compile quarterly program surveys.
- Plan and create fun, innovative age-appropriate program activities and develop lessons plans to conduct them.
- Maintain accurate program documentation (incident report, accident reports, attendance and sign-in/sign-out sheets).
- Work closely with supervisor to ensure best practices/program quality.
- Maintain equipment, storage facilities and equipment inventory.
- Actively participate in all training sessions, designated meetings, special events and the annual Strong Kids fundraising campaign.

Qualifications:

- High School diploma; college preferred.
- Minimum of two years of experience working in youth programs.
- Current CPR/First Aid/ AED preferred.
- Excellent communication skills.
- Must be available to work Monday – Friday, 2:30 pm – 6:00 pm; occasionally on Saturdays.

We offer an exciting and innovative work environment with an organizational culture committed to serving all members of our community. If you would like to be a member of our leadership team, please forward your cover letter and resume with subject line “*Activity Specialist*” to smohammed@ymcanyc.org or to:

Flushing YMCA
Attn.: Sabrina Mohammed
144-80 Barclay Avenue, Room 127A
Flushing, New York 11355

New York City's YMCA | WE'RE HERE FOR GOOD.™
EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER ♦ DRUGFREE WORKPLACE

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : Licence 3 STAPS
« management du sport »

Enseignant responsable : Éric MULLER

Durée de l'épreuve : 1 heure 30

Documents autorisés : tout document support
papier

UEF T6620C- Pratique et gestion des APS (2)

EC T6620C2 Organisation des APS, sécurité et responsabilités

Sujets :

Question n°1: (5 points)

« Dans les domaines des activités physiques et sportives et des activités physiques de loisirs (loisirs actifs), il est largement indiqué les termes de pratiques organisées et/ou inorganisées.

Qu'est-ce que cela concrétise dans la réalité socio-économique et, de ce fait, dans la réalité juridico-administrative de la prise en compte de la sécurisation des pratiques ?

Indiquez quelques caractéristiques établies voire publiées (officielles) relevant de la sécurisation des pratiques et des pratiquants dans ces deux domaines distincts.

Question n°2: (15 points)

« Indiquez les grands traits de l'analyse des risques, en ce qui concerne votre APS de prédilection ».

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3 MS DA*
Enseignant responsable : François Mandin

Durée de l'épreuve : 1h30
Documents autorisés : *tous documents*

UE T6621C- Connaissances juridiques, sociologiques et économiques
EC T66212- : Droits du travail et entreprises sportives

Sujet : Cas pratique

L'entreprise « T'Cap » est spécialisée dans le conseil en gestion des activités sportives. Elle a récemment été consultée par l'entreprise « Sport Plus » sur des questions relatives au droit du travail. Elle vous demande de répondre aux questions suivantes.

1 – L'entreprise située à Nantes envisage de créer un troisième établissement à Marseille. A cet effet, elle a demandé à l'un de ses cadres d'aller s'installer à Marseille. Ce dernier a refusé. Il fait valoir son contrat de travail qui indique qu'il est en poste sur Nantes. L'entreprise soutient que son refus est fautif. Selon elle, cette décision est liée aux conditions de travail. Il en va de la pérennité de l'entreprise. Elle souhaite le licencier. Que lui conseillez-vous ?

2 – Suite à une énième altercation entre André, salarié sous CDI, et Albert l'un des associés, Jean (directeur général) a été informé par André de sa décision de rompre le contrat de travail et de demander aux juges des dommages et intérêts pour licenciement. André reproche à Albert des manquements qu'il considère comme particulièrement grave : Albert qui est le supérieur hiérarchique direct d'André exerce une pression de tous les instants au point qu'André ne peut pas travailler dans de bonnes conditions ; Albert a ouvertement critiqué André devant les clients et employés des termes injurieux alors que rien ne le justifiait ; Albert n'a pas modifié les équipements de sécurité relatif à la pratique de l'escalade alors qu'André a fait deux demandes écrites. Après discussion avec Albert, Jean doit se rendre à l'évidence. Les deux hommes ne s'entendent pas et les événements décrits par André sont exacts. Pour autant, Jean ne comprend pas comment la décision d'André de partir pourrait constituer un licenciement. Il attend des explications précises.